

AG DU 28 AVRIL 2010

Présents :

Jacques MERAN .Claudine MORONI. Daniel MENNEGAND. Jean-Pierre ANDRAU. Dominique QUINCHON. Georges AMIGONI. Janine MERLAN. Macxime GALLI. Philippe HERY. Jean-Paul HERNANDEZ. Jean-Louis IMBERT .Chantal BAUER. Patrice GOUDIGUEN. Myrtille BOTTEX. Pierre CONSTANS. Christian COUMOUL. Marie-Louise LIBENZI. Christiane MARTEL. André MONTANIE. Henry ROIG. Patrice BOUVET. Eveline DARRAS. Laurent ESCOFFIER. Manuel DUREAULT. Claude CALDANI. Annie GALLI. Isabelle HELLO. Jean-Louis JAVELAUD. Corinne MAILLARD. Christèle BAALI. Alain PARIZO.

Absents excusés :

Geneviève FROGER. Jean VERLUCCO. Miche MARTINEZ. Pierre DECROIX. Florence DI CARLO. Albert GREGOIRE. Patrice DECORTE. Elisabeth VANTARA. Jean-Paul GUINGRE. Christian DALBIES.

Absents non excusés :

Christophe LUQUET. Georgette ZIVIC. Philippe JAN. Rolland BAPTISTE. Jocelyne GAUDION. Gilbert ASTOIN. Annie ASTOIN. Daniel FLEURANCE. Marc LAURIOL.

Ouverture de la réunion : 9 h 00

I) ADOPTION du Procès - Verbal de l'assemblée générale 2009 :

Adopté à l'unanimité ce jour par les membres présents et représentés.

II) Rapports d'activités :

Avant de débiter proprement dit, le rapport moral de l'association pour l'année écoulée, nos pensées se tournent vers les familles et amis des salariés et administrateur décédés. Notre association a été touchée durement par ce que l'on a coutume d'appeler « la vie ». Deux salariés ont succombé à des maladies soudaines et douloureuses. Un administrateur nous a quittés après avoir participé et accompagné la vie et le développement de notre association pendant près de quarante années.

Nous avons été présents et actifs au moment de leur disparition et avons ainsi témoigné auprès de leurs proches notre affliction et notre solidarité. Rendons leur un dernier hommage afin de leur témoigner notre gratitude et notre respect pour le travail qu'ils ont fourni avec compétence et engagement afin de faire vivre nos valeurs de laïcité et de solidarité.

La situation de crise que nous connaissons a un impact non négligeable pour notre association: diminution de nos subventions et de nos cotisations, baisse de l'activité séjours scolaires avec l'ODEL (surtout sensible en 2010), signature d'une Convention pluri annuelle d'objectifs au niveau fédéral avec le Ministère de l'Education Nationale bien inférieure aux besoins de financement des actions qu'elle entend promouvoir. Chacun bien évidemment regrette cette situation et se bat pour qu'elle s'améliore. Il n'empêche : ses conséquences s'imposent à nous.

Pour autant, l'augmentation de notre activité dans le secteur médico-social nous a permis de développer notre projet associatif et d'être un acteur reconnu sur le plan départemental, à qui on accorde confiance et crédibilité pour remplir une mission d'intérêt général auprès de publics d'élèves à besoins éducatifs particuliers.

C'est dans ce contexte que je vous présenterai le rapport moral et le compte-rendu d'activités pour l'année écoulée en donnant la parole aux multiples acteurs qui les ont rendu concrets.

(Rappel du déroulement : Je vous engage à noter vos questions tout au long de la présentation de ce rapport d'activités. A la fin de sa présentation s'engagera donc le débat).

A) Les activités hors SMS

- La vie démocratique à l'intérieur de l'association :

Depuis la dernière Assemblée générale, ce sont cinq Conseils d'Administration et quatre bureaux qui ont permis d'administrer et de développer notre activité dans nos différents champs d'intervention.

Le développement de notre association et la complexité des situations nécessitent un travail plus important de chaque administrateur pour faire vivre et diffuser nos valeurs et gérer de manière rigoureuse les fonds publics ou privés qui nous sont confiés. A cet effet, le dernier bureau a entrepris une réflexion d'envergure sur l'articulation entre les commissions et les instances statutaires associatives afin de mieux impliquer et informer les administrateurs.

Cette réflexion se poursuivra dans les prochaines semaines afin d'aboutir à des décisions concrètes pour le début de l'année scolaire 2010-2011.

- L'activité du siège :

Depuis le milieu du mois de Septembre, nous avons créé un poste à mi-temps de directeur du siège administratif. Notre choix s'est porté sur le recrutement d'un personnel non

enseignant reconnu pour son expérience et ses compétences dans le milieu médico-social. Outre le fait, que ceci n'est pas l'apanage des seuls PEP 83 mais une tendance non négligeable des associations départementales, il convient de nous attacher les services de personnes provenant du milieu médico-social proprement dit. Pour ma part, il me semble qu'il nous faudra trouver un équilibre dans nos directions entre personnel enseignants et non enseignants afin d'enrichir nos pratiques associatives, notamment dans le domaine du médico-social. En effet, nous devenons un promoteur qui « pèse ». Nous avons à l'heure actuelle tous services confondus près de 250 places de services financés. Lorsque nous aurons l'administration de l'IEM D.MILLE et les fonds relatifs à notre projet d'extension et de création d'une antenne du CMPP de Draguignan sur Brignoles, nous ferons plus que doubler nos effectifs salariés et notre budget du secteur SMS.

Avec la création des Agences régionales de Santé, il nous faudra encore être à mon sens capable d'accueillir ou de proposer des regroupements, des fusions ou des absorptions internes ou externes au réseau PEP. Nous sommes donc dans un mouvement de mutations et de transformations nécessitant de la part du siège un positionnement différent de celui qui était le sien antérieurement.

Dès cette année, nous avons jeté les bases d'une profonde modification de son organisation administrative, humaine et financière avec le souci de s'entourer de compétences externes indispensables à la nature et à la quantité des activités que nous menons. C'est la raison majeure pour laquelle la comptabilité et les payes ont été externalisées auprès d'un prestataire de service, que nous nous sommes adjoints les compétences d'un cabinet d'avocat, que nous avons finalisé la demande de création d'un comité d'entreprise. Bien évidemment, la réflexion sur cet outil de promotion de nos valeurs et du développement de nos activités que représente le siège n'est pas achevée. Elle se poursuivra tout au long de l'année 2010.

Le siège a aussi pour mission de définir des procédures internes de qualité et de faire respecter la réglementation.

A ce sujet, nous avons progressé dans :

- le processus de recrutement et de gestion du personnel par l'intervention de notre conseil juridique
- la création d'une représentation du personnel et d'un comité d'entreprise conforme à nos obligations légales,
- la concrétisation du Document unique de Délégation (D.U.D.) qui régit les relations entre l'association et ses directeurs,
- le lien entre le siège et nos différents établissements ou services par la mise en œuvre d'outils de communication plus efficaces et plus nombreux.

Grâce à ces différentes actions qu'il convient bien sûr d'amplifier et de diversifier a été respectée la volonté du Conseil d'administration relative de la mise en place d'une culture associative plus affirmée renforçant les liens fonctionnels et humains, diffusant mieux nos valeurs afin de les faire connaître et partager.

-Les actions pilotées par les administrateurs :

***La solidarité :**

La commission solidarité s'est réunie cinq fois :

	2008	2009
Cotisations	29 462	22 056
Bourses	26 727	23 817

Elèves	628	515
--------	-----	-----

Ce tableau montre à l'évidence que nous avons été au-delà de notre objectif d'un reversement de 80% du montant des cotisations sous forme de bourses. Cela représentait 90% en 2008 et 108% en 2009. Il est à constater que le montant moyen des bourses est passé de 42,55 euros en 2008 à 46,24 euros en 2009.

Compte tenu de l'effondrement des cotisations en 2009, nous avons été obligé de suspendre le versement de bourses ½ pension à partir d'Octobre 2009. En revanche les bourses pour les classes de découverte ont été maintenues.

***La communication et vie associative : Mme MORRONI**

La commission communication s'est réunie elle aussi cinq fois.

Elle a eu pour mission principale d'organiser le quarantième anniversaire du CMPP de Draguignan (le 19/10/09), de participer à la commémoration du 50ème anniversaire de la catastrophe de MALPASSET à Fréjus (le 2/12/2009). Citons encore dans ses réalisations, la création d'un site internet (mars 2009) et dans ses projets : la parution d'un PEP INFOS, la célébration du 50^{ème} anniversaire de CHANTEMERLE, la réflexion concernant la vie associative (adhésions notamment).

***Travaux et patrimoine : M. MENNEGAND**

La commission s'est réunie trois ou quatre fois. Son travail a permis de finaliser les projets de construction de la Valette et de Brignoles (pour le dépôt du dossier en CROSMS) ainsi que l'aménagement du pôle du MUY.

Nous avons acquis le bâtiment du Muy. Son aménagement devrait être terminé pour le mois de Septembre 2010.

Le bâtiment de la Valette qui abritera aussi notre siège devrait être terminé pour le mois de Novembre 2010.

Le processus d'acquisition du terrain de Brignoles est en cours de finalisation. Le projet architectural de ce pôle d'accompagnements et de soins ayant été validé au moment du dépôt du projet en CROSMS.

***URPEP : M. ANDRAU**

Les PEP du Var ont été présents aux réunions de l'URPEP et aux commissions mises en place. Ils ont participé activement à la création du pôle DEL, à la mise en place d'une union régionale encore plus efficace et plus solidaire.

Dans un paysage institutionnel qui se modifie (création des Agences Régionales de Santé et réforme des collectivités territoriales), l'URPEP devient incontournable et doit exister de manière très claire auprès de nos interlocuteurs.

***La fédération : M. QUINCHON**

A la suite de l'audit réalisé sur le plan national, la fédération a décidé d'aider les associations départementales dans leur projet de restructuration et de développement de leur siège. Pour notre association cela s'est déjà traduit et se traduira notamment par des conseils et des analyses sur notre comptabilité et notre organisation, sur la rénovation de CHANTEMERLE.

Enfin, j'ai le privilège d'avoir été élu au Conseil d'administration de la fédération grâce au soutien des AD de la région PACA et de l'URPEP mais aussi de Jacques MERLAN notre Président qui a fortement contribué à mon élection.

- Etablissement et service :

1) LE SAPAD : Mme HELLO

Pour l'année civile 2009, 145 élèves ont pu bénéficier d'une aide du SAPAD tous moyens budgétaires confondus (voir bilan en annexe).

En moyenne, les interventions hebdomadaires sont de 3 heures pour l'école primaire, 4 heures pour le collège, 5 heures pour le lycée.

Un projet pédagogique est élaboré pour chaque élève scolarisé à domicile, en concertation avec le Médecin de l'Education Nationale, l'équipe enseignante et la famille

Les professeurs intervenant dans le cadre du SAPAD sont la plupart du temps ceux de la classe ou de l'établissement d'origine de l'élève malade (autour de 215 intervenants).

Les interventions ont lieu à domicile, c'est-à-dire sur le lieu de vie de l'élève :

- domicile familial
- hôpital (pied du lit) si celui-ci ne possède pas d'unité d'enseignement, notamment les centres de rééducation fonctionnelle
- unité d'hospitalisation et/ou soins de l'inter secteur psychiatrique (CATTP)

Dans le cas particulier des maladies psychologiques (type phobie scolaire), un dispositif est mis en place pour faciliter le retour à l'école.

Pour répondre aux besoins particuliers de chaque élève atteint dans sa santé, les modalités de scolarisation sont adaptées et peuvent revêtir deux formes :

- Projet ponctuel
- Projet itératif dans le cas de maladies chroniques répertoriées entraînant des absences irrégulières.

1. Cadrage institutionnel

- Modification officielle du protocole
- Formalisation de nouveaux documents relatifs à une intervention du SAPAD

2. Partenariats :

A. le médecin Conseiller technique de l'Inspection académique

- Communication à destination des médecins de l'Education Nationale en octobre 2009.
- Projet d'élaboration de nouveaux documents réaffirmant le rôle des médecins dans la mise en place du dispositif.
- Projet : téléchargement possible de tous les documents relatifs à une intervention du SAPAD, à destination des établissements du var sur le site de l'Inspection académique, à la rubrique santé.

L'objectif étant d'offrir un accès direct aux informations, donc un gain de temps permettant une meilleure efficacité dans le traitement des dossiers concernant ces élèves.

- Mise en place d'un protocole particulier, pour les élèves atteints de troubles psychologiques. Augmentation notable de ce type de pathologie. Ce type de pathologie nécessite d'être médicalement argumenté.

Nous requerrons l'avis du médecin de l'Education Nationale, qui dans ce cas prend contact directement avec le médecin psychiatre de l'élève

- Travail en collaboration avec la TIMONE de Marseille, l'hôpital L'ARCHET de Nice et l'inter secteur psychiatrique (Villa Nova, CMP, CATTP)
- Convocations régulières d'équipes éducatives sur le secteur de Toulon.

B. les établissements

- Equipes éducatives sur le secteur de Toulon uniquement.

C. Les familles

- Equipes éducatives
- Entretiens

3. Le Conventionnement avec les PEP :

- Elaboration d'une nouvelle convention au travers de la modification de l'article 3, relatif au cumul d'activités des fonctionnaires, afin de faciliter le service. (Annexe 2)
- Coordination avec le personnel PEP, chargé des dossiers SAPAD sur le secteur de Brignoles.
- Amélioration de la communication auprès des établissements, des particuliers et d'autres partenaires, en matière de subvention.

4. Eléments de conclusion :

Nous sommes face à de nombreuses difficultés pour recruter des professeurs volontaires pour les raisons suivantes :

- l'élève concerné par la mise en place d'un projet d'aide n'est pas dans l'établissement
- l'élève est scolarisé dans des filières très spécifiques
- la rémunération d'une HTS correspondant à 2/3 d'une HSE.(Cette rémunération minorée des heures supplémentaires ne motivant pas les professeurs)

Toutes ces difficultés ont un impact direct sur le temps nécessaire à la mise en place du dispositif.

Par conséquent, pour continuer à faire face à ces nombreuses demandes avec la plus grande efficacité, nous préconisons le maintien du poste de Mme ROLLIN au siège administratif.

De plus, en concertation avec M.MERLAN Président des PEP, nous souhaiterions à nouveau, la mise en place d'un comité de pilotage, dont la dernière réunion s'est tenue en 2006.

5. ELEMENTS QUANTITATIFS :

1) SIGNALEMENTS ET SUIVIS DE JANVIER A DECEMBRE 2009 :

2009	ECOLES	COLLEGES	LYCEES	TOTAL
SIGNALEMENTS	57	83	71	211
SUIVIS	42	53	50	145
NON SUIVIS	15	30	21	66

2) NATURE DES SUIVIS :

NATURE SIGNALEMENT	ECOLES	COLLEGES	LYCEES
ACCIDENT	9	12	9
MALADIE	17	25	27
MATERNITE			1
MAL CHRON REPERT	14	4	7
MALADIE PSY	2	12	6
DONT MAE	3	7	8

3) MOTIFS DES NON SUIVIS :

Durée supérieure à 1 an	
Manque d'enseignants	6
Refus du médecin scolaire	
Orientation structure spécialisée	
Refus élève ou famille	2
Reprise des cours plus tôt	4
Elève du privé	
PAI sans suite	
Hospitalisation	7

Signalement tardif

Phobie scolaire, sans projet

Autre assurance

Décès d'élèves suivis. 1

4) DUREE DE L'INTERVENTION

	ECOLES	COLLEGES	LYCEES
Inférieure à 1 mois	15	18	23
De 1 à 3 mois	18	23	24
De 3 à 6 mois	8	7	4
Plus de 6 mois	2	1	5
TOTAUX	43	49	44

5) BILAN HORAIRE

	ECOLES	COLLEGES	LYCEES	TOTAUX
HEURES IA	704,50	602,50	799,50	2 106,50
HEURES PEP	57	141,50	249	447,50
Dont MAE	15	112,50	194	321,15

6) NOMBRES D'INTERVENANTS

	IA	PEP	TOTAL
ECOLES	40	3	43
COLLEGES	68	20	88
LYCEES	55	29	84
			215

2) CHANTEMERLE : M. ESCOFFIER

Dans un contexte économique difficile, l'année 2009 a vu l'activité du centre de CHANTEMERLE à un de ses plus hauts niveaux.

1) Accueil en 2009

2009 restera une année importante avec le départ de Pierre CONSTANS après 22 ans de bons et loyaux services. Pierre termine donc son activité avec une année presque record. Elle reste parmi les meilleurs de la maison avec 17681 journées

Le début d'année 2009 avait débuté avec un très bon remplissage de l'ODEL : plus de 5000 journées en trois mois seulement.

Pour l'été, notre nouveau client l'Association ARAMIS, en partenariat avec les PEP91, nous a apporté un équivalent d'environ 4000 journées.

Par contre la fin du mois d'Août comme l'automne s'est avérée plus difficile à remplir malgré la poursuite du séjour pied à l'étrier qu'il conviendra dans le futur de proposer à d'autres communes.

2) Perspectives 2010

Le contexte économique ainsi que la diminution de la subvention du Conseil général du Var à l'ODEL pour l'organisation des séjours scolaires ont fortement marqué le début de l'année civile 2010.

Un début d'année 2010 marqué donc par un recul « historique » de l'ODEL avec 5 fois moins de journées qu'en 2009 et un accueil massif de classes de ZEP à petits effectifs (exemple 5 classes accueillies pour un total de 80 enfants).

De nouvelles relations avec les PEP94 nous ont permis d'accueillir cet hiver deux classes de leur département.

Il nous faudra anticiper dès le mois de septembre la diminution probable des séjours ODEL car nous ne pouvons plus attendre le retour des vacances de la Toussaint pour envisager notre saison hiver. Cette diminution aura aussi des conséquences sur les frais de personnel dans la mesure où ces classes venaient avec leurs animateurs de vie quotidienne

Nous avons créé des weekends « ski famille » qui ont rencontrés un franc succès.

Afin de diversifier notre « clientèle », nous formons un réel espoir sur la mise en place du pôle DEL au sein de l'URPEP. Ce pôle a pour objectif majeur de développer la fréquentation et la qualité des centres PEP et de placer des séjours en priorité dans ces mêmes centres. Il aura pour mission de répondre à des appels d'offres, de rencontrer les décideurs publics, de prospecter auprès des comités d'entreprise, de dynamiser nos propositions de séjours en les rendant attractives et innovantes, de créer et de diffuser des outils d'information plus adaptés à notre époque. Comme l'indique la lettre du président de la FG PEP annonçant leurs créations, ces pôles devront permettre à nos centres de proposer d'une part des séjours sophistiqués à forte valeur ajoutée et d'autre part des séjours accessibles aux publics plus défavorisés dans le cadre de la solidarité.

Son financement assuré en grande partie par les fonds provenant de la C.P.O. est aussi lié à son activité. Mis en place progressivement, il devrait avoir un impact pour la campagne 2011 et s'autofinancer dans trois ans.

Comment résumer la situation actuelle en terme de fréquentation ? Elle est liée au prix des séjours mais aussi aux conditions « hôtelières » d'accueil et est en plein dans un secteur concurrentiel avec de nombreux opérateurs publics et privés offrant des prestations satisfaisantes. « Le consommateur » de ces séjours semble rechercher le meilleur rapport qualité-prix et paraît peu sensible aux valeurs affichées du « prestataire de service ».

En décembre 2010, CHANTEMERLE fêtera ses cinquante ans au service des jeunes et en particulier des jeunes Varois. Cela sera pour nous l'occasion notamment de faire valoir son existence auprès des financeurs afin de terminer sa rénovation. Cela nécessitera sans doute encore des décisions claires et rapides sur la conservation en l'état d'un domaine de plus en plus difficile à entretenir. CHANTEMERLE garde une solide réputation de qualité d'accueil et d'adaptation aux projets des enseignants. Nous pourrons nous appuyer sur le savoir-faire de son équipe pour construire l'avenir. Des efforts de gestion ont été réalisés ces dernières années. Ils doivent être poursuivis pour pérenniser une activité qui demeure le socle historique des PEP 83.

Prise de parole pendant l'Assemblée :

M. CONSTANS rappelle la vocation sanitaire de CHANTEMERLE et la possibilité de reprendre une activité dans le domaine de trouver des finances pour la restructuration de CHANTEMERLE.

M.ANDRAU s'interroge sur les possibilités de trouver des finances pour la restructuration de CHANTEMERLE.

B) Les Activités du secteur SMS
1) SESSAD Madeleine Lemaire

SESSAD Madeleine LEMAIRE.

rapport d'activité 2009

pour l'A.G des PEP du 28/04/2010.

_ Historique et évolution de la structure en quelques dates :

3/09/2004 : Avis favorable de création d'un SESSAD pour TIFC de 50 places.

28/09/2007 : arrêté d'autorisation pour 6 places

11/12/2007 : arrêté de tarification ms financement effectif le 20/03/2008

03/05/2008 : installation d'un bureau au collège du Muy, embauche d'une éducatrice

01/09/2008 : attribution de 24 places supplémentaires

location du local de ROQUEBRUNE, travaux d'agencement, embauche de 2 personnels.

4/11/2008 : visite de conformité des tutelles

01/12/2008 : autorisation d'ouverture du SESSAD pour 30 places et

financement entraînant embauche de 4 personnes en
 Déc.2008 et Janv.2009

01/07/2009 : arrêté d'autorisation pour 18 places supplémentaires portant à 48 places effectives au 1/09/2009. Il en manque 2 qui doivent être attribuées en 2010-

23/07/2009 : dotation en année pleine fixée à 759 980 €.

Oct. et Nov. 2009 : inscription de 18 enfants et embauche de 4 personnes

31/12/2009 : le SESSAD accueille 49 enfants suivis par une équipe quasi complète de 14 personnes.

Population accueillie et missions :

Le SESSAD Madeleine Lemaire est un service médico-social autonome, de cure ambulatoire, qui assure la prise en charge d'enfants et d'adolescents handicapés dans une tranche d'âge de 4 à 18 ans. Ces jeunes présentent des troubles importants des fonctions cognitives (classés dans la déficience intellectuelle) souvent associés à des troubles comportementaux qui altèrent les conduites émotionnelles et socio-affectives. Composé d'une équipe pluridisciplinaire, il intervient sur tous les lieux de vie du jeune et parfois dans ses

locaux si la nature de l'intervention et la proximité s'y prêtent (séance de groupe, consultation du pédopsychiatre ou entretien psychologique, réunion avec partenaire extérieur...).

Le service assure trois missions principales :

- Le soutien à l'inclusion scolaire et à l'acquisition de l'autonomie.
- Le conseil et l'accompagnement de la famille et de son entourage.
- L'aide au développement de la personne et aux orientations ultérieures.

Cet accompagnement médical, thérapeutique, social et éducatif est articulé au sein du projet individualisé d'accompagnement établi avec le patient et sa famille (P.I.A).

Origine géographique des personnes accueillies :

Le secteur d'interventions se situe sur 2 pôles : - **la Dracénie et l'Estérel**, autour de **Draguignan et de Fréjus / Saint- Raphaël** comme indiqué ci-dessous.

	Taradeau	Salernes	Vidauban	Tran s	Le Muy	Lorgues	Draguign an	Les Arcs	St Paul	Roque brune	Bargemo n	Puget	Fréju s	St Raphae l	Bagnols Fayence
Dracénie 29	1	3	2	1	6	4	11	2							
Estérel 26									1	3	1	3	10	6	2

En 2009, le SESSAD est intervenu sur les écoles/collèges de **16** communes

Le service est intervenu dans 2 collèges de Fréjus- Saint-Raphaël

Dans 2 collèges de Draguignan

Dans 1 lycée professionnel de Draguignan

Dans 22 écoles primaires et maternelles

Comprenant : 3 SEGPA

2 UPI collège

1 UPI lycée

9 CLIS dont 1 CLIS « dys » au Muy

. Développement de l'activité au 31/12/2009 :

Nombre d'enfants suivis :

55

- nombre d'actions arrêtées : **6**
- nombre d'enfants en attente de départ : **1**
- ce qui portera le nombre effectif de suivis début 2010 à : **48**
- nombre d'enfants en liste d'attente effective : **15**

Nombre d'actes réalisés : 3049

1^{er} semestre : 1438, 2eme semestre : 1611

. Répartition par sexe :

	Notifications	Phase diagnostic	PIA
Garçons	35	26	10
Filles	20	10	9
Total	55	36	19

REPARTITION PAR TROUBLES:

Déficience intellectuelle, Troubles importants des fonctions cognitives (TIFC)	25
Troubles associés de type comportementaux et/ou Inadaptation sociale et/ou éducative	15
Troubles Dys... et psycho-affectifs associés à des troubles des conduites et du comportement	5
TIFC associés à des troubles du comportement invalidant	10

REPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGES :

Tranches d'âges	2009
4-6 ans	8
7-9 ans	17
10-12 ans	13
13-16 ans	13
16-18 ans	4
Total :	55

REPARTITION SCOLAIRE :

Nombre d'enfants scolarisés : 54/55

Scolarisation dans un dispositif adapté de l'E.N (CLIS, UPI):

Total : 24 = 44 %

	CLIS	UPI
Le Muy	3	
Vidauban	1	
Draguignan	6	3
Les Arcs	1	
Puget/ Argens	2	
Fréjus/ St-Raphaël	5	2
Fayence	1	
Total :	19	5

Scolarisation dans une classe ordinaire de l'établissement de référence :

Total : 30 = 55 %

	Elémentaire	secondaire
MS/GS	5	
CP/CE1/CE2	11	
CM1	2	
CM2	1	
SEGPA (6°/5°)		7
COLLEGE (5°/ 4°)		4
Total :	19	11

. Origine de l'accompagnement antérieur au service :

Cmpp	11
Cmp ou Hôpital de jour	15
Campsp	24
Libéral	5
IME ou Sessad	5
Sans suivi	3

.Type et lieu de travail et de relation avec les familles

	Nb d'enfts Ecole/collège Total : 102	Nb d'enfts Domicile Total : 44	Nb d'enfts Ecole et domicile Total : 23	Nb d'enfts Sessad /sorties ateliers Total : 49 hors médecin
--	---	---	--	--

Les différents partenariats :

Relations de partenariat avec les familles :

Une des missions essentielles du service est le travail au plus près des attentes et des besoins du jeune et de sa famille.

La démarche d'accompagnement est expliquée afin de mettre du sens à notre collaboration commune avec elle. Le projet est élaboré d'un commun accord dans la mesure du possible.

Partenariats avec l'environnement :

Depuis notre ouverture, notre premier partenaire est bien sûr l'école tant au niveau de l'information initiale que de la complémentarité et de l'échanges réguliers sur l'évolution et l'évaluation des suivis. Nous avons participé à toutes les équipes éducatives auxquelles nous avons été conviés.

* Les enseignants, les AVS, les directeurs, mais aussi la médecine scolaire. Des interlocuteurs essentiels, les maitres référents, courroie de transmission avec la CDAPH ; les 4 circonscriptions de l'E.N ainsi que les RASED.

* Les services sociaux et l'ASE ou bien les éducateurs de l'AEMO avec qui nous faisons un travail éducatif complémentaire pour plusieurs familles.

*Les services municipaux chargés des affaires scolaires et de santé.

*La CDAPH à Ollioules, secteur handicap enfants. Le directeur du service participe aux réunions d'équipes pluridisciplinaires de la MDPH fixées sur la Dracénie.

*La DDASS et la CPAM en tant que nos tutelles

* les différents établissements des secteurs sanitaires et médico-sociaux de notre environnement.

Les personnels au 31/12/2009 :

PLAN DE FORMATION :

. 4 salariés ont obtenu une formation dans le cadre du plan annuel de formation pour 2010 qui a été élaboré avant le 31/12/2009 et soumis à la validation de notre OPCA : UNIFAF.

Par contre aucun salarié n'a pu bénéficier d'un plan de formation, venant juste d'intégrer le service en cours d'année.

Au 31/12/2009, l'effectif du SESSAD M LEMAIRE s'élevait à 11.80 ETP défini sur l'organigramme ci-après. Tous les personnels sont embauchés sauf une orthophoniste.

	31/12/2008	31/12/2009
Directeur	1	1
Secrétaire de direction	0.75	1
Médecin	0.10	0.20
psychologue	1	1
Psychologue	/	1
psychomotricienne	/	1
Psychomotricienne	/	1
Orthophoniste	/	1
Educatrice spécialisée	1	1
Educatrice spécialisée	/	1
Educatrice spécialisée	/	1
Educateur spécialisé	/	1
Assistante sociale	0.18	0.50
Agent d'entretien	0.10	0.10
Total	4.13 etp	11.80 etp

Programme d'investissements réalisés en 2009 :

En 2009 il a donc été acquis pour 6 091.43 € de matériel :

- matériel éducatif et thérapeutique pour 3218.87 €

- 4 ordinateurs portables pour un montant de 2872.60 €.

Les gros investissements se situent sur 2008 et sur 2010 pour l'installation à venir.

2) SSEFIS et SAFEP J.P. RAMEAU

Rapport d'activité 2009 du SSEFIS et du SAFEP POUR L'A.G. DES PEP 83 DU 28 AVRIL 2010

I. Renseignements d'ordre général.

Association gestionnaire : PEP du VAR.

Ouverture du SSEFIS : 5/09/1994

Ouverture du SAFEP : 1/09/1998

Extension financée : 1/01/2007

Le financement du service est donc de 57 places en externat pour le SSEFIS et de 8 places pour le SAFEP soit 65 places.

II. Fonctionnement de l'établissement.

Effectifs : Les effectifs du service, liste d'attente comprise, sont de 23 jeunes enfants pour le SAFEP et de 58 pour le SSEFIS.

Nous constatons donc que la liste d'attente s'est reconstituée de façon très importante. L'augmentation majeure provient essentiellement du SAFEP. Le dépistage précoce de la surdité amène des familles à se tourner vers nous beaucoup plus rapidement. Par ailleurs, la connaissance de notre service dans le milieu hospitalier amplifie le phénomène. A ce jour, nous ne sommes absolument plus en mesure de répondre aux besoins de prise en charge de ces jeunes enfants. La situation est dramatique notamment pour 7 enfants de moins de 2 ans sourds profonds doit alerter les financeurs.

. En effectif cumulé, (SSEFIS / SAFEP) nous prenons donc en charge à ce jour 69 enfants. Nous dépassons donc notre agrément de 3 places. Cependant ce léger dépassement est absorbé dans notre activité globale.

On note un très fort sureffectif au SAFEP et une stabilisation au SSEFIS. Ceci étant, l'an prochain beaucoup d'enfants du SAFEP basculeront au SSEFIS.

Répartition des jeunes pris en charge par le SAFEP et le SSEFIS.

Crèche + Domicile : 8

Enseignement préélémentaire

Maternelle : 10

Enseignement primaire

Clis 1 : 1

Clis 2 : 6 scolarisation dans un dispositif adapté de dans l'école DEBUSSY

Milieu ordinaire : 17 en scolarisation en classe ordinaire.

Enseignement secondaire

Collège : 14 en scolarisation complète dont en 2 SEGPA et 10 scolarisés avec le recours de l'UPI

Lycée : 3 en enseignement général dont un en BTS
6 en enseignement technique et professionnel

Formation professionnelle.

CFA et formation professionnelle: 5

Etablissement médico-éducatif :

IME : 1- IEM : 1 - ITEP : 1

Cette année 11 nouveaux sont arrivés au SSEFIS et au SAFEP et 10 en sont sortis.

ANALYSE QUANTITATIVE DES INTERVENTIONS DU SERVICE POUR L'ANNEE 2009								
Pour un effectif de 70 enfants en moyenne sur l'année (SSEFIS et SAFEP)								
Auprès des Jeunes		Prises En Charge						
Nature des Prises en Charge	Educatives	Interface de Communication	Orthophonique	Psychologique	Psychomotricité	Accompagnement Scolaire		LSF
Nombre d'Enfants suivis	Educ spé : 43 Educ T spé : 8	13	57	26	23	Enseignant Spé EN 30	CAPEJS 16	8
Nombre de séances	2695	1422	2233	528	687	2003	590	413
Total des Séances sur l'Année								10571
Moyenne des séances réalisées par enfant et par semaine (42)								3,60
Auprès des Familles								
Suivi Médical ORL	30							
Suivi Social	317							
Entretien avec le Directeur	58							
Entretiens Famille/Intervenant	144							
Réunion de synthèse	76							
TOTAL :	625							
Moyenne Annuelle par Jeune	8,93							
						Auprès des Etablissements Scolaires		
						Equipes éducatives :	101	
						Total	101	
						Moyenne Annuel par Jeune	1,44	

Les interventions des deux services se font sur 23 communes différentes dans un rayon de 85 km autour de Toulon.

3) SAAIS-SAFEP Charles Loupot

Rapport d'activité 2009 du SAAIS-SAFEP C. LOUPOT POUR L'A.G. DES PEP 83 DU 28 AVRIL 2010

I. Renseignements d'ordre général.

Association gestionnaire : PEP du VAR.

Ouverture du SAAIS : 5/09/94

Extension du SAAIS et création du SAFEP (35 places) : 1/09/05

Extension du SAAIS et du SAFEP de 30 places : 1/09/09

Directeur : Manuel DUREAULT

Prises en charge

Le SAAIS/SAFEP assure un accompagnement : familial, médical, paramédical, scolaire, et social des enfants déficients visuels du Var.

L'agrément du service est de 80 places en année pleine en externat pour le SAAIS / SAFEP.

III. Fonctionnement de l'établissement.

Effectifs : Les deux services ont accompagné 81 enfants sur l'année 2009 scolarisés en milieu ordinaire et dans les UPI du collège Peiresc et du lycée Dumont D'Urville à Toulon. L'extension du service a permis en cette fin d'année d'absorber complètement la liste

Spécialités	Consult. Ophtalmo	Orthoptie	PsyMot	Educ	Inform.	pédiatre	Psycho	AS	LOCO	ERGO	Enseig spécial,	Nombre total d'actes par mois
Mois												
Janvier	1	128	110	3	29		76	34	53	94	255	783
Février	5	124	183	38	26	1	72	31	54	119	257	910
Mars	4	96	119	8	31	4	64	34	37	69	250	716
Avril	9	74	90	23	22	5	50	29	28	58	145	533
Mai	5	88	134	19	42	3	66	31	27	85	222	722
Juin	6	105	121	50	21	8	85	61	34	93	228	812
Septembre	10	77	70	12	3		107	35		72	264	650
Octobre	6	97	114	26	20	1	101	38		75	235	713
Novembre	6	118	146	31	22	9	94	40		109	239	814
Décembre	5	98	110	22	24	11	92	24		80	187	653
Total par spécialités	57	1005	1197	232	240	42	807	357	233	854	2282	7306

3) CMPP de DRAGUIGNAN

1 – Renseignements d'ordre général

A – La mission du CMPP

Il est agréé pour pratiquer le diagnostic et le traitement des enfants et adolescents présentant des troubles neuropsychiques ou des troubles du comportement entraînant des inadaptations. Sous forme ambulatoire, les consultations ont pour but de réadapter l'enfant en le maintenant dans son milieu familial, scolaire, professionnel ou social. Le traitement comprend une action sur la famille (guidance parentale).

Cette action, effectuée en réseau avec les partenaires scolaires, sociaux et médicaux nous permet de contribuer à avoir un rôle actif dans l'intégration et le lien social et culturel, ainsi que dans la lutte contre l'exclusion scolaire due à des dysfonctionnements et/ou inadaptations diverses.

B – La prise en charge

Le CMPP assure des prestations d'accueil, de soins et/ou d'accompagnement à travers des prises en charge thérapeutiques et psycho-pédagogiques mises en œuvre par une équipe pluridisciplinaire composée de psychiatres, psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, psychopédagogues (rééducateurs de l'Education nationale).

C – Le travail de l'équipe pluridisciplinaire

L'équipe du CMPP a travaillé toute cette année sur la mise en place de documents :

- Evaluation interne : travail de groupe en partenariat avec un représentant du CREAI (présence ½ journée au CMPP pour un réajustement à partir des travaux effectués + contacts téléphoniques).

Voici quelques éléments qui ressortent de ce travail :

- 1) les points forts du CMPP : la diversité des pôles, la cohérence des fonctionnements impulsés par les deux directions (administrative et médicale) sont des atouts majeurs du CMPP et permettent une prise en charge de qualité des usagers.
- 2) les points faibles du CMPP : la non sectorisation, le manque en personnel de certains pôles professionnels, le manque de communication avec certains partenaires montrent les faiblesses du CMPP et devront être travaillés dans les années à venir.

- Enquête de satisfaction pour les familles et les usagers.

C'est le seul outil qui permet de toucher un maximum de parents et d'obtenir des éléments pour améliorer le travail du CMPP face aux usagers (confer document joint).

- Dossier de l'utilisateur.

Un travail d'équipe, avec la participation d'une avocate, est mis en place pour répondre au mieux aux attentes législatives, aux usagers et à leurs familles.

- Mise à jour de documents :

Projet d'établissement, livret d'accueil, règlement de fonctionnement, plaquette.

Le travail sur ces différents documents sera finalisé en 2010/2011.

2 – Le public accueilli

Enfants et adolescents de 5 à 20 ans, la zone de recrutement se situant dans un rayon de 30 km autour de Draguignan ce qui correspond à la zone couverte par la communauté d'agglomération de la Dracénie. Il n'y a pas de sectorisation.

3 – Locaux et équipements

Achat de matériel pour les thérapeutes : ordinateurs, tests psychométriques.

Une de nos préoccupations est l'aménagement interne des locaux et le renouvellement du matériel thérapeutique.

En effet, le CMPP date de 1969 et malgré un effort certain du Conseil général pour que les locaux restent en bon état, ces locaux ne sont plus appropriés à l'accueil d'enfants ou d'adolescents en grandes difficultés par exemple le manque d'ascenseur empêche l'accès au 1^{er} étage. Les cloisons entre les différents bureaux ne permettent pas d'assurer une réelle confidentialité. Le chauffage est vétuste, il fait trop chaud dans certains bureaux alors que dans d'autres bureaux il fait froid (déperdition de chaleur car mauvaise isolation). Par contre l'été ce manque d'isolation entraîne une chaleur excessive qui, parfois, incommode usager et/ou thérapeute.

4 – Les salariés

- Effectif : **24**

ETP janvier/juin	ETP juillet/décembre	CDI	CDI Educ Nat	CDD
16,52	16,02	12	5	7

Sortie CDD	Sortie CDI	Entrée CDD	Entrée CDI	A pourvoir CDI *
4 (1,5ETP)	1 (1ETP)	3 (1,85 ETP)	1 (0,50 ETP)	1 (1ETP)

* poste d'orthophoniste

- La formation :

16 salariés ont bénéficié de deux formations collectives :

- 15 heures : formation sur les pratiques institutionnelles
- 7 heures : formation avec une avocate du cabinet Barthélémy sur le dossier médical secret professionnel et accès aux informations.

1 salarié a bénéficié d'une formation individuelle

1 salarié a commencé en 2008 une VAE dans le cadre du CIF et l'a poursuivie en 2009 avec obtention du diplôme.

- Les congés :

Nous comptons 72 jours de congés (**419 heures**) pris par l'ensemble des salariés pour l'année 2009.

Ces congés sont répartis comme suit :

	Congés maladie	Formation professionnelle	Grève	Délégation	Accident
Nbre de jours	39	21	10	2	0

Nbre d'heures	223	118	69	9	0
---------------	-----	-----	----	---	---

- Les congés qui n'ont pas d'incidence directe sur les prises en charge d'enfants :

* Congé longue maladie : **1 (salariée des services généraux : 7 mois en 2009)**

* Congé sabbatique : **1 (médecin : du 01/10/09 au 31/08/10 congé remplacé par un CDD)**

5 – Activité

A- Jours d'ouverture du CMPP :

	Nbre de jours/semaine	Nbre de jours sur l'année	Nbre de semaines
Thérapeutes	6	226	38
Administratifs	6	236	40
Enseignants	5	180	36

B – Absentéisme :

	Heures sur l'année	Pourcentage %
Enfants	1891	16,21
Adultes	419 *	3,59

* **confer tableau des congés**

6 - Répartition de l'activité

Actes réalisés	File active	Nouveaux inscrits
9273	777	104

Diagnostic	Traitement	Total
144	375	519

Enft en attente R.V. médecin	Enft en attente de bilans	Total
85	98	183

Le délai d'attente du premier acte de diagnostic après inscription (entretien avec le psychiatre) est en moyenne de 2 mois. Cela a bien évolué par rapport aux années précédentes. Par contre le délai se trouve déplacé au moment des bilans et prises en charge avec les thérapeutes. Il faut attendre entre 5 et 8 mois pour un suivi en thérapie ou en psychomotricité et jusqu'à 10 mois voire 1 an pour une prise en charge orthophonique.

Le manque de thérapeute se fait considérablement sentir.

Un tel délai d'attente est incompatible avec notre mission de prévention et de dépistage. Malgré de constantes recherches, en interne et avec nos partenaires, pour répondre à la demande et diminuer cette attente nous sommes dans l'obligation de constater, qu'actuellement, nous sommes dans l'incapacité de répondre aux besoins légitimes d'un certain nombre de patients de la région dracénoise.

CONCLUSION :

1°) A ce jour la préoccupation la plus importante reste la gestion de la liste d'attente.

Malgré :

- un travail important avec nos partenaires qui aboutit parfois à une proposition de diriger l'enfant vers un autre service (CAMPS, CMP),
- un respect de l'agrément en ne prenant en charge que des enfants de 5 à 20 ans,
- une recherche de solutions internes pour répondre aux demandes, la liste d'attente est toujours conséquente.

2°) Un questionnaire de participation préconisé par l'Art 316-6 de la loi 2002-2 a été distribué aux familles : 45 d'entre elles ont donné leur avis.

L'équipe du CMPP a enregistré avec satisfaction l'unanimité des usagers concernant l'accueil téléphonique, administratif et thérapeutique. A 94%, ils ont le sentiment que le CMPP répond à leurs attentes de soins et d'accompagnements.

Ces taux de satisfaction très positifs sont la conséquence d'une implication forte de la part des salariés et le fruit d'une politique de formation et d'évaluation constante.

C) Conclusion :

Pour l'année en cours, nous pouvons déterminer les perspectives de travail suivantes : - - - - -

- Réalisation de nos projets immobiliers,
- Poursuite de la restructuration du siège –
- Réalisation du plan de financement de rénovation de CHANTEMERLE
- Elaboration de nouveaux projets : par exemple crèche, établissement ou service pour adultes,
- Développement de la vie associative à l'intérieur des PEP,
- Réflexion sur les adhésions et le versement de bourses,
- Prise en compte des changements institutionnels et de leurs conséquences sur une éventuelle stratégie associative en terme par exemple de mutualisations et de regroupements,
- Ouverture de D.MILLE et de l'antenne du CMPP de BRIGNOLES,
- Suivi du dossier SAMSAH pour adultes non et mal voyants.

L'année écoulée dans un contexte morose a vu une augmentation de notre activité notamment dans le secteur médico-social. Cette augmentation est due à la reconnaissance par les autorités compétentes en la matière de la capacité de notre association à se positionner en tant qu'acteur majeur, crédible et fiable parce que tant au niveau de ses salariés et de ses directeurs qu'à celui de ses administrateurs on attribue des compétences professionnelles et des capacités d'expertise pour mener à bien des missions d'intérêt général. Que chacun d'eux en soit aujourd'hui remerciés.

Échanges :

M.MERLAN apprécie le travail d'évaluation interne effectué au niveau du CMPP. M.MERLAN présentera prochainement le projet SAMSAH auprès du Président du Conseil Général. M.MERLAN indique la nécessité de poursuivre notre développement et de nous adopter aux évaluations institutionnelles.

M.ROIG indique l'organisation à la rentrée scolaire 2010 d'une réunion intéressant les présidents des associations dans le secteur médico-social afin d'échanger sur les modifications apportées par la création des ARS.

Résultats du Vote :

Rapport voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

III) RAPPORTS FINANCIERS :

Rapport financier

2009

Etablissements	charges	produits	resultat
SIEGE	395 189,09	411 787,09	16 598,00
CHANTEMERLE	689 033,70	757 589,52	68 555,82
totaux hors SMS	1 084 222,79	1 169 376,61	85 153,82
SSEFIS	857 544,89	1 008 669,45	151 124,56
SAFEP	79 734,67	80 977,25	1 242,58
SAAAIS-SAFEP	921 388,18	1 262 699,94	341 311,76
SESSAD	471 709,09	764 047,44	292 338,35
CMPP	1 218 685,41	1 215 293,34	-3 392,07
totaux SMS	3 549 062,24	4 331 687,42	782 625,18
TOTAUX ASSOCIATION	4 633 285,03	5 501 064,03	867 779,00

L'exercice 2009 présente un résultat global positif d'exploitation de 867 779 €. Le déficit du CMPP est dû pour l'essentiel à un basage trop faible au moment de la mise en place du CPOM toutefois le résultat est amélioré par la pérennisation du CNR de 50 000€ attribué en 2008.

L'importance du résultat du SMS est due à la dotation en année pleine de places au SAAAIS et au SESSAD.

CHIFFRE D'AFFAIRES (hors CNR)

	2008	2009
SMS	2 764 688,44	3 831 687,42
AUTRES ACTIVITES	996 958,55	1 169 376,61
TOTAL	3 761 646,89	5 001 064,09
% SMS	71%	77%
% AUTRES ACTIVITES	29%	23%

On notera la progression de la part du SMS dans l'activité de l'association. C'est à partir de ces pourcentages l'on peut calculer la répartition des charges du siège sur les différentes activités.

LE SIEGE

L'année 2009 a été très perturbée par la maladie puis le décès de Mme RIBEIRO et l'absence de Mme BAALI, la vacation du poste de Directeur jusqu'au 15 septembre. Au-delà de l'aspect affectif, cette situation a eu des répercussions budgétaires du fait des remplacements nécessaires.

Depuis le 15 septembre le siège est doté d'un Directeur à ½ temps.

Pour tenir compte des charges respectives représentées par le SMS et les autres activités, 50% des salaires de Mmes RIBEIRO et PERRENON et M. LAVALLE ont été transférés sur SAAAIS et le SESSAD. En contrepartie la part de frais de siège imputée au SMS a été ramenée de 3,02% à 2,72%.

Pour répondre aux besoins générés par le développement de l'activité et au départ du comptable, l'association a fait appel à un cabinet comptable.

SOLIDARITE :

On constate un effondrement des cotisations. Cette situation rend cette activité déficitaire malgré la décision de la commission de suspendre le versement des bourses 1/2pension à partir de la rentrée. Si cette tendance se confirme nous serons amenés à revoir l'action solidarité avec tout l'impact que cela pourra avoir sur la mise en œuvre de la devise des PEP.

CHANTEMERLE :

L'établissement a un nouveau directeur depuis septembre. Mme CONSTANS a quitté l'établissement pour rejoindre le CMPP.

Avec 17 500 journées l'activité a dépassé les prévisions.

Malgré les frais engendrés par le remplacement du brûleur de la chaudière, et l'augmentation des personnels de service et d'animation, le résultat est très positif.

Cependant, pour les exercices à venir, des charges sont à prévoir : remplacement du lave-vaisselle (effectué), équipement d'un moyen de transport en commun, départ en retraite de deux agents à forte ancienneté.

SMS

Depuis le 1^o janvier 2008, les données budgétaires sont définies par le CPOM pour une durée de 5 ans.

CPOM 2009

Ets- Ou Services	Dotation 2009	CNR	Base de référence 2010
SSEFIS	920 417		920 417
SAFEP	80 557		80 557
SAAAIS	1 236 920		1 236 920
CMPP	704 702	500 000	704 702
SESSAD	759 980		759 980
TOTAL	3 702 576	500 000	3 702 576

Les 500 000 € de CNR attribués au CMPP permettront de financer l'acquisition d'un terrain à BRIGNOLES pour y installer une extension du CMPP.

Les 50 000 € de CNR alloués au CMPP pour compenser l'insuffisance du basage initial ont été inclus dans la dotation globale et sont ainsi pérennisés.

AFFECTATION DES RESULTATS

SIEGE	16 598 ,00	Report à nouveau
CHANTEMERLE	68 555,82	Report à nouveau
SSEFIS	151 124,56	Réserve pour investissement
SAFEP	1 242,58	Réserve pour investissement
SAAAIS-SAFEP	341 311,76	Réserve pour investissement
SESSAD	292 338,35	Réserve pour investissement
CMPP	-3 392,07	Report à nouveau

IV. Rapport du commissaire aux comptes puis de la commission de contrôle des comptes.

a) Rapport du commissaire aux comptes (cf. rapport ci-joint)

b) Rapport de la commission de contrôle des comptes

La commission ne comporte plus qu'un seul membre, le contrôle s'avère plus délicat. Les statuts prévoient une commission de deux membres ce qui est, pour une organisation de cette importance, nettement insuffisant. Si les statuts ne peuvent être modifiés, pourrait-on au moins prévoir deux suppléants.

Il serait également nécessaire que soient précisées, à la commission, sa fonction et ses prérogatives. Il ne doit pas y avoir confusion avec les missions du commissaire aux comptes, ni éventuellement avec les contrôles de la tutelle par certains établissements.

Je m'en suis donc tenu, pour cette année, à un simple examen du grand livre concernant la comptabilité du siège, sans procéder à des contrôles ponctuels.

Les réponses du trésorier à quelques interrogations concernant des versements d'acomptes sur salaires, le fonctionnement du système de tickets-restaurants, les placements financiers, les subventions de fonctionnement, les cotisations perçues, n'appellent de ma part aucune observation.

Echanges :

Résultat du vote du rapport financier :

Approbation des comptes et quitus au trésorier votés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Sur proposition du conseil d'administration l'Assemblée Générale affecte les résultats de la manière suivante :

SIEGE	16 598 ,00	Report à nouveau
CHANTEMERLE	68 555,82	Report à nouveau
SSEFIS	151 124,56	Réserve pour investissement
SAFEP	1 242,58	Réserve pour investissement
SAAAIS-SAFEP	341 311,76	Réserve pour investissement

SESSAD	292 338,35	Réserve pour investissement
CMPP	-3 392,07	Report à nouveau

V. Cotisations 2010-2011 :

Reste à 16 € 00 (42 pour le maintien et 8 contre)

VI. Election à la commission de contrôle des comptes :

Mme GALLI Annie et M .Claude CALDANI sont élus à l'unanimité par les membres présents et représentés.

VII Election au Conseil d'administration :

Sont renouvelables en 2010 :

Mesdames BOTTEX, FROGER, LIBENZI et Messieurs ANDRAU, GALLI, MARTINEZ.

Reste un siège à pourvoir jusqu'en 2011

Reste un siège à pourvoir jusqu'en 2012

Reste un siège à pourvoir en 2013

Il y a donc avant le dépouillement des réponses des administrateurs en exercice huit sièges à pourvoir :

Se présentent :

Sont élus :

Jusqu'en 2014 :

**M.ANDRAU. Mme LIBENZI. Mme BOTTEX. M.GALLI. Mme FROGER.
M. QUINCHON**

VIII. Questions diverses.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

A l'unanimité des présents et représentés, Mme Corinne MAILLARD titulaire (CPECF AUDIT) et Marcel VIRZI commissaire aux comptes.

- Modifications du règlement intérieur.

M .GOUDIGUEN pose des questions sur la notion du mandat et sur la notion de QUORUM.

M.QUINCHON lui fait lecture des actes des statuts correspondants.

Vote : 46 votes pour et 4 abstentions

Fin de la séance à 12H00

M. Dominique QUINCHON
Secrétaire Général des PEP